

INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ces chauffeurs de bus qui conduisent au... cimetière

Une trentaine de personnes ont péri, en l'espace d'un week-end, dans plusieurs accidents de la circulation, survenus à travers tout le territoire national. Les dépassements dangereux et l'excès de vitesse des chauffeurs de bus sont à l'origine de ces drames qui ont endeuillé des familles entières. Faut-il incriminer ces seuls conducteurs et oublier la part de responsabilité de l'Etat, appelé à lutter sérieusement et efficacement contre ce nouveau terrorisme routier ?

Lyès Menacer - Alger (Le Soir) - L'Algérie enregistre une moyenne de 11 décès par jour sur ses routes, ce qui la place au 4^e rang mondial de la mortalité routière. Pour uniquement le premier semestre 2008, l'on a enregistré pas moins de 18 780 accidents de la circulation qui ont coûté la vie à plus de 2000 personnes, soit une augmentation du nombre de décès sur la route de 7,25% par rapport à la même période de l'année dernière. Le nombre de blessés a aussi augmenté de 7,17% durant ce premier semestre 2008, selon les statistiques fournies récemment par le Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR). Le dernier accident en date est celui de Mascara qui a causé, le week-end dernier, la mort de 24 personnes et la blessure de 17 autres, suite à un violent télescopage entre un fourgon de transport J9 et un minibus. Des membres de deux familles ont péri dans ce drame, provoqué par un dépassement dangereux de l'un des deux conducteurs,

selon les premiers éléments de l'enquête. Certaines personnes ont été complètement calcinées alors que d'autres totalement défigurées par la violence du choc. Cela nous amène à comprendre que ni le durcissement de la loi, ni les nouvelles dispositions du code de la route ne semblent venir à bout de l'inconscience des conducteurs qui mettent en péril, à chaque fois, leur vie et celle de leurs passagers. La plupart de ces accidents mortels sont causés par les transporteurs de voyageurs, constate-t-on. Mais où est donc la responsabilité de l'Etat dans ce cas ? Interrogé sur ce sujet, l'administrateur de l'Union nationale des transporteurs (UNAT), M. Ibelaidene Mohamed, parle d'«une absence caractérisée et flagrante d'une politique du transport» de la part du ministère de tutelle. «Il est inconcevable que n'importe qui puisse prétendre à l'obtention du permis de conduire catégorie transport en commun sans passer par les autres catégories semi et lourd», dénonce-t-il, évo-

quant l'anarchie qui règne dans le secteur en milieu urbain. Le recours à la méthode d'obtention forfaitaire du permis de conduire aggrave davantage les choses. Il faut souligner que de nombreuses personnes ont investi dans l'acquisition de moyens de transport, notamment les jeunes, à travers les différents dispositifs de soutien à la création de l'emploi. Autrement dit, la libéralisation «irréfléchie» de ce secteur pour répondre à un besoin urgent a conduit à une véritable anarchie. Parallèlement, l'Etat n'a pas mis suffisamment de moyens pour l'encadrement de cette activité qui nécessite principalement un permis de conduire, un fourgon et l'obtention d'une autorisation d'exploitation délivrée par la direction de wilaya des transports. Le contrôle technique des véhicules se limite, selon notre interlocuteur, au contrôle du système de freinage qui se fait parfois d'une façon bâclée. Le manque des plaques de signalisation est un paramètre à ne pas négliger aussi. Même si l'homme est considéré comme premier responsable des accidents à 90,61% des cas, affirme le CNPSR, devant l'état du véhicule (5,06%), il demeure que le rôle de l'Etat n'est pas encore pleinement joué. Pour mettre fin à cette anarchie, l'Etat est donc appelé

à professionnaliser le métier de chauffeur de transport de personne aussi bien celui des marchandises. L'instauration d'un brevet professionnel pour cette catégorie de conducteurs est plus que nécessaire, estime notre interlocuteur. Ce dernier affirme que l'UNAT milite pour l'introduction de la formation dans le métier de chauffeur de bus et de taxi dans les centres de formation professionnelle existants, à travers l'ensemble du territoire national. Cette formation, déclare M. Ibelaidene, doit inclure le volet entretien du matériel et celui du secourisme, à côté de l'initiation à un meilleur comportement sur la route et avec les voyageurs. Des entreprises de transport ont pris l'initiative pour la professionnalisation du métier de chauffeur. Naftal et Sonelgaz n'hésitent pas à exiger des candidats au métier de chauffeurs la présentation d'un brevet professionnel en plus du permis de conduire dans la catégorie de transport de marchandises. Selon M. Ibelaidene, cette idée est en discussion au niveau du ministère des Transports qu'il accuse de ne pas tenir sa promesse consistant en la création d'école spécialisée dans le domaine. C'est dire que tout reste à faire dans le secteur du transport en Algérie.

L. M.

LES CHIFFRES ALARMANTS DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Ça suffit, s'il vous plaît !

Les 39 010 accidents de la circulation, survenus durant l'année 2007, ont provoqué le décès de 4 177 personnes et la blessure de pas moins de 61 139 autres. Ces chiffres représentent une augmentation du nombre de morts sur les routes de 1,38% par rapport à 2006. Le taux du nombre de blessés a augmenté de 1,69% par rapport à la même année.

L'introduction de nouvelles dispositions au niveau du code de la route a réussi à diminuer le nombre d'accidents mais non pas celui des blessés et des décès. Durant le premier semestre de l'année 2008, la situation s'est aggravée davantage. Ainsi, selon un bilan officiel de la Gendarmerie nationale, le nombre d'accidents de la circulation a été de 11 336, enregistrant une hausse de 5% comparativement à la même période durant 2007. Ces accidents ont fait 1 600 morts et près de 20 000 blessés au premier semestre de l'année 2008. Le nombre de morts a augmenté de 7,24% par rapport aux six premiers mois de 2007, malgré les mesures répressives prises par l'Etat. La moyenne nationale est de plus de 110 accidents par jour. Le nombre de morts par jour est de 11 alors que celui des blessés dépasse les 160. Le nombre d'accidents de la route au niveau des zones rurales est nettement supérieur à celui enregistré dans le milieu urbain, où le réseau routier est mieux pris en charge. La limitation de vitesse dans les zones urbaines a aussi contribué à cette différence.

Le facteur humain demeure, toutefois, la première cause des accidents de la circulation dans 90,15% des cas, devançant l'état des véhicules avec 4,95% et l'environnement avec 4,90% des cas à travers l'ensemble du territoire national. L'excès de vitesse est à l'origine de 24% des accidents. Environ 9% des accidents sont causés par le dépassement dangereux. Les accidents qui surviennent entre 14 heures et minuit totalisent un taux de 49%. Selon le rapport présenté par le Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR), au début de ce mois d'août, «la tranche d'âge la plus exposée aux accidents de la circulation est celle des 30-39 ans, avec un taux de 28,52%, suivie par celle des 25-29 ans avec un taux de 19,73%». L'irresponsabilité des conducteurs est derrière plus de 160 000 accidents de la circulation, durant la dernière décennie. Le nombre de morts est estimé à 260 000 alors que celui des blessés est évalué à 250 000. L'insécurité routière est considérée comme la première cause de mortalité chez les jeunes de moins de 25 ans.

L. M.

Anarchie dans les stations de bus

L'ambiance qui règne au niveau des stations de bus urbaines et suburbaines illustre parfaitement l'anarchie que vit le secteur des transports en Algérie. Le comportement des chauffeurs et des receveurs, majoritairement des jeunes, est souvent à l'origine de graves accidents de la circulation dont le nombre ne cesse d'augmenter et avec lui celui des morts.

Station de bus de Chevalley, à El Biar, sur les hauteurs d'Alger. Il est onze heures et l'endroit grouille de monde. Les bus occupent les deux bords de la route dont un espace a été aménagé en guise de station d'arrêt.

Des policiers essayent de réguler le flux des véhicules qui circulent à vive allure, afin d'éviter qu'un piéton ne soit percuté par un éventuel chauffard. Au milieu des cris de receveurs, une jeune femme arrive, son bébé dans les bras. Elle veut aller à Kouba, mais le bus est déjà bondé. Elle décide alors d'attendre le suivant. Pendant ce temps, les passagers du premier bus cherchent le chauffeur pour démarrer.

Ce dernier est absent. Il fallait patienter plus d'un quart d'heure pour le voir sortir d'un café voisin. Il démarre directement, faisant semblant de ne rien

entendre des réclamations de ces voyageurs, pressés de fuir cette chaleur suffocante. La jeune femme attend toujours, tentant de calmer les pleurs de son enfant. Le deuxième bus arrive finalement et elle monte difficilement, bousculée par d'autres voyageurs.

Derrière eux, à proximité d'un ariabus, des chauffeurs discutent entre eux du championnat national de football. Ne supportant plus de trop attendre, la jeune femme descend et prend un taxi, visiblement énervée par la réponse du receveur lui recommandant de s'acheter une voiture si elle veut éviter la misère du transport en commun.

A la sortie de la station, un bus de l'Etusa s'arrête pour laisser descendre quelques voyageurs. Son chauffeur profite de l'occasion pour se rendre dans un kiosque, s'acheter deux cigarettes, bloquant ainsi

ses collègues à l'intérieur de la station. Un autre bus s'arrête carrément au milieu de la route pour glaner quelques dinars de plus, ignorant les klaxons des automobilistes qui sont arrivés derrière lui. Son entêtement provoque un embouteillage, situation rapidement débloquée par le sifflet d'un policier qui lui ordonne de démarrer.

Sur l'autre côté de la station de Chevalley, le receveur d'un autocar, à destination de la Place des martyrs, abandonne sa caisse et le paquet de tickets à son collègue.

«Je sais que tu es en congé, mais remplace-moi seulement cette fois-ci», le supplie-t-il. Le jeune receveur était accroché en fait par une discussion «intéressante» avec une jolie jeune fille, qu'il ne voulait pas laisser partir avant d'obtenir son numéro de téléphone.

A quelques pas de là, Omar, le chef du quai des minibus desservant la localité de Beni Messous, somme l'un des chauffeurs de prendre son départ, jugeant qu'il a trop tardé. «Les chauffeurs ne respectent pas le temps qui leur est

accordé au niveau de chacun des arrêts, parce qu'ils ne pensent qu'à ramasser le maximum d'argent», dira Omar qui affirme travailler comme chef de quai à son propre compte, à défaut de trouver un autre emploi. «Nous sommes nombreux à exercer, dans l'illégalité, ce métier.

Nous avons sollicité, vainement et à maintes fois, le directeur de wilaya des transports pour régulariser notre situation», ajoute-t-il, estimant que sa présence évite les conflits entre les chauffeurs qui se disputent à chaque fois sur les horaires de leurs départs.

La même situation est vécue au niveau des autres stations de la capitale où les chauffeurs et les receveurs appliquent leurs propres lois, au vu et au su des autorités concernées. Sur le tronçon de route reliant la station Tafourah à la gare routière Sogral d'El Kharrouba, à Hussein Dey, on assiste quotidiennement à des scènes de conduite dangereuse de la part des chauffeurs de minibus.

Ces derniers, par entêtement, n'hésitent pas en fait à mettre la vie de leurs pas-

sagers en péril sur une route où voitures touristiques et camions poids lourds sortant du port d'Alger se côtoient, dans l'irrespect du code de la route. On se rappelle tous, il y a près de deux ans, de la course poursuite de deux autocars qui s'est achevée par un drame. L'un des deux véhicules avait mal négocié un virage au niveau de Bab El Oued et s'était jeté en mer, d'une hauteur de trente mètres, avec à son bord une vingtaine de voyageurs. Le drame avait jeté l'émoi et suscité, à l'époque, la colère de nombreux responsables

de la prévention routière qui ont dénoncé le comportement irresponsable des conducteurs de minibus. Assez souvent, ces mêmes individus exercent leur métier sans disposer de la moindre couverture sociale et opèrent avec une flotte des plus vétustes.

En attendant la professionnalisation du métier de chauffeur de bus et/ou de taxi, la mise en place d'une véritable politique des transports, le citoyen voyage la peur au ventre de ne pas arriver à destination, sain et sauf.

L. M.

SIDI-BEL-ABBÈS Accident mortel dans la commune de Belarbi

Une personne de sexe masculin décédée et une autre de 29 ans gravement blessée. Tel est le triste bilan d'un drame de la route, lorsqu'un camion, avec à bord 2 personnes, s'est renversé pour des raisons non déterminées sur la RN 92, dans la commune de Belarbi (Sidi-Bel-Abbès), dans la matinée d'hier. Le corps de la personne décédée a été acheminé vers la morgue du CHU Hassani-Abdelkader de Sidi-Bel-Abbès alors que le blessé a été évacué vers les UMC.

A. M.